

SÉLECTIONNEZ VOTRE LANGUE SUR



PINARELLO.COM/WARRANTY

GARANTIE CONVENTIONNELLE

La présente Garantie conventionnelle (ci-après dénommée « Garantie ») délivrée par Cidli Pinarello S.r.l. (ci-après dénommée, par souci de concision, « Pinarello ») s'applique à tous les clients finaux qui ont acheté des cadres originaux fabriqués par Pinarello auprès d'un revendeur agréé (ci-après dénommés « Client(s) ») et qui les ont enregistrés sur le site www.pinarello.com (« Produit(s) »), conformément aux conditions générales prévues ci-après à compter du 2 juillet 2018, ainsi qu'aux Produits enregistrés antérieurement auxquels Pinarello a déclaré étendre la présente.

1. PRÉAMBULE

1.1 Durée de vie utile des Produits et Usage prévu

Pinarello rappelle que tous les composants d'un vélo (cadre, roues, pédalier, guidon, dérailleur, pneus, etc.) ont une durée de vie utile, différenciée par modèle de vélo, qui dépend de nombreux facteurs tels que, par exemple, la technologie et les matériaux utilisés dans chaque Produit, le poids et la puissance du cycliste, l'entretien et la maintenance, le mode et la fréquence d'utilisation de celui-ci, l'utilisation de produits de nettoyage agressifs, et les facteurs externes tels que les coups, les écrasements ou les chutes.

Le Produit et ses composants sont soumis à une usure normale, à une usure superficielle, mais aussi à une forme d'usure appelée fatigue des matériaux, qui consiste en une séparation progressive de la structure moléculaire qui se présente d'abord sous la forme d'une micro-fracture, presque invisible, et qui s'aggrave avec le temps jusqu'à affaiblir le Produit ou le composant individuel au point qu'il se brise soudainement lorsque la fracture a augmenté au-delà de la limite. Cette fatigue des matériaux est insidieuse car elle est à peine visible. Afin de réduire le risque de subir un accident, il est nécessaire que l'état d'usure et en particulier l'état de fatigue des matériaux du Produit et des composants du vélo soit contrôlé avec une fréquence dépendant de facteurs d'utilisation qui varient au cas par cas en fonction, par exemple, du mode, de la fréquence d'utilisation, du poids et de la puissance du cycliste.

Pour plus de sécurité, il est donc essentiel que le Produit et ses composants soient inspectés à intervalles réguliers par un mécanicien qualifié afin de détecter les fissures, les micro-fractures, la corrosion, les déformations, les bosselures, les dommages à la peinture et tout autre indicateur de problèmes susceptibles de compromettre la sécurité d'utilisation du Produit, avant qu'une défaillance du Produit ne se produise. Étant donné la faible visibilité et détectabilité de ces indicateurs de risque pour la sécurité, il est recommandé d'utiliser des détecteurs de micro-fractures tels que les liquides pénétrants.

Tout produit ou composant du produit qui est usé ou qui a perdu son intégrité structurelle ou qui présente des dommages ou des signes de fatigue doit être remplacé immédiatement et son utilisation doit être suspendue jusqu'à ce qu'il ait été remplacé afin de réduire la possibilité d'accidents. Les produits ont été conçus pour des usages spécifiques en fonction de leurs caractéristiques. Ainsi, à titre d'exemple, les modèles de course ne seront destinés qu'à une utilisation sur piste ou sur route lisse, tandis que les VTT sont conçus pour une utilisation en extérieur, sur des routes non goudronnées et/ou en pente. Chaque Produit devra donc être utilisé en tenant compte de ses caractéristiques et de sa structure (« Usage prévu »).

Dans tous les cas, l'utilisation du Produit comporte des facteurs de risque dus à un mauvais entretien, à l'absence d'inspections fréquentes, à une mauvaise visibilité, à l'obscurité ou aux conditions atmosphériques, qui peuvent compromettre la sécurité du Produit, et de l'utilisateur, et augmenter considérablement le risque d'accident. Il est recommandé dans tous les cas d'entretenir correctement le Produit et ses composants, de

procéder à des inspections fréquentes, d'utiliser un casque et des vêtements à haute visibilité, des feux, des rétroviseurs, des klaxons et de conduire prudemment, étant entendu que ces précautions contribuent à réduire les risques sans toutefois pouvoir les éliminer complètement.

2. CONDITIONS DE GARANTIE

2.1 Objet et durée de la garantie

Pinarello garantit les Produits contre les défauts et les vices de production et de matériaux selon les conditions générales prévues ci-après. La Garantie prévue dans le présent document s'applique exclusivement aux Produits d'origine Pinarello achetés par un Client auprès des revendeurs agréés Pinarello et enregistrés sur le site www.pinarello.com dans un délai de trente (30) jours à compter de la date d'achat indiquée sur la facture d'achat du Produit (« Date d'achat »). La Garantie prévue dans le présent document sera valable pour une durée de cinq (5) ans à compter de la Date d'achat. Les deux (2) premières années sont couvertes par la garantie légale conformément aux articles 128 et suivants du Décret législatif 205/2006 (ci-après « Garantie légale »). À partir de la troisième année et jusqu'à la fin de la cinquième année, la garantie est valable à condition que le Produit ait été enregistré sur le site www.pinarello.com dans le délai susmentionné.

La Garantie permet également au Client d'accéder au programme « Crash Replacement ». La présente Garantie et le programme « Crash Replacement » ne peuvent être activés que sur les Produits figurant dans le catalogue Pinarello en vigueur au moment de leur enregistrement sur le site www.pinarello.com et/ou dans les catalogues de Pinarello en vigueur dans les 24 mois qui précèdent.

2.2 Contenu et exclusions de la présente Garantie

La Garantie s'applique exclusivement aux Produits, tels que définis ci-dessus, à l'exclusion de l'ensemble des différents composants, y compris notamment les pièces ou composants produits par des tiers, montés sur les vélos Pinarello. Ces composants sont couverts par les garanties des fabricants respectifs, le cas échéant. Si Pinarello reconnaît l'existence d'un vice ou d'un défaut du Produit valablement revendiqué en vertu du présent document pendant la durée de la Garantie, cette dernière sera limitée, à la discrétion de Pinarello, aux recours alternatifs suivants :

- Réparation gratuite du Produit ou des pièces du Produit jugées défectueuses ; ou
 - Remplacement gratuit du Produit ou des pièces du Produit jugées défectueuses.
- En cas d'indisponibilité de ce même Produit, ou d'une pièce de ce Produit, par rapport au Produit jugé défectueux, le remplacement se fera par un Produit similaire ou une pièce similaire de ce Produit, d'un montant équivalent. Il est entendu qu'en cas de remplacement d'un Produit ou d'une pièce de celui-ci, la présente garantie ne couvre pas les frais de main-d'œuvre nécessaire au remplacement. Sont expressément exclus de la présente Garantie :
- Les produits qui ne sont pas des produits originaux Pinarello ou qui, en tout cas, n'ont pas été achetés auprès d'un revendeur agréé Pinarello ;
 - Les produits dont les codes d'identification ont été enlevés, modifiés, effacés ou rendus illisibles ;
 - Les produits qui ont été repeints, même partiellement ;
 - Les produits d'échantillonnage et/ou d'exposition utilisés ;
 - Les produits ayant subi des modifications de la part de l'utilisateur ou de tiers ;
 - Les produits qui n'ont pas été achetés par le Client et/ou l'utilisateur, mais qui ont été mis à sa disposition, par exemple par le biais de contrats de location, de prêt à usage, etc. conclus avec le revendeur agréé ;
 - Les produits utilisés et revendus ultérieurement par le revendeur agréé ;

viii) Les défauts résultant de l'usure normale (y compris ce que l'on appelle la fatigue des matériaux) ;

- Les défauts dus à un usage abusif ou à une mauvaise utilisation du Produit ou de ses pièces ;
- Les défauts résultant d'un montage qui n'a pas été effectué conformément aux conditions de montage de Pinarello (par exemple, des couples de serrage incorrects) ;
- Les défauts résultant d'un entretien incorrect ou insuffisant, tels que, à titre d'exemple non exhaustif, les défauts résultant de la corrosion des matériaux, de l'utilisation de nettoyants agressifs ou, dans tous les cas, de produits non compatibles, ainsi que de réparations effectuées par des personnes autres que les revendeurs agréés ;
- Les défauts résultant d'accidents ou d'autres événements non causés par des défauts couverts par la présente Garantie ;
- Les produits qui ont atteint la fin naturelle de leur durée de vie utile ;
- Les défauts causés par l'exposition aux UV (décoloration, jaunissement) ;
- Les défauts causés par la corrosion due à un environnement salin ;
- Les dommages causés par un transport imprudent du Produit (responsabilité du transporteur) ;
- Les défauts esthétiques qui étaient facilement observables au moment de l'achat du Produit ;
- Les défauts résultant d'une utilisation non conforme à l'Usage prévu.

La présente Garantie ne peut être appliquée qu'au Client d'origine, tel qu'il résulte de l'enregistrement sur le site www.pinarello.com, et ne peut être transférée.

La présente Garantie s'ajoute aux garanties prévues par les dispositions légales impératives, étant entendu que tous les droits de garantie éventuellement prévus par les dispositions impératives de la législation nationale de l'État dans lequel l'achat a été effectué ne sont pas affectés. La nullité, l'illégalité, l'invalidité ou la caducité, en tout ou en partie, de l'une des dispositions de la présente Garantie en vertu des lois nationales applicables n'affectera pas la validité, la légitimité et l'efficacité des autres dispositions de la présente Garantie.

Le présent document constitue la seule garantie conventionnelle délivrée par Pinarello sur ses Produits, toute clause complémentaire, extension ou garantie implicite éventuellement délivrée par qui que ce soit étant expressément exclue.

En cas de remplacement et/ou de réparation sous garantie d'un Produit ou d'une pièce de celui-ci pendant les deux (2) premières années couvertes par la Garantie légale :

- Le Produit de remplacement bénéficie d'une nouvelle garantie dans les conditions générales prévues par le présent document ;
- Les pièces de rechange qui, lors d'une réparation, sont incorporées au Produit, ne bénéficient pas d'une nouvelle garantie, mais le délai relatif à la première livraison du Produit continue à courir à leur égard, sans préjudice de la possibilité de réitérer les recours de réparation/remplacement dans les conditions générales prévues par le présent document ;
- Le Produit ou la pièce de celui-ci remplacé(e) devient la propriété de Pinarello.

Si, en revanche, un Produit ou une pièce de celui-ci est remplacé(e) et/ou réparé(e) sous garantie au cours de la période ultérieure de trois ans couverte par la présente Garantie, le Produit ou les pièces remplacées et/ou réparées ne bénéficieront pas d'une nouvelle période de garantie, sans préjudice, en tout état de cause, de la possibilité de réitérer les recours de réparation/remplacement jusqu'à la fin de la période de trois ans.

2.3 Procédure de réclamation

Pinarello indique ci-après la procédure à suivre impérativement, sous peine de déchéance, pour déposer correctement une réclamation relative à un défaut. La bonne exécution de la procédure suivante permettra à l'utilisateur de bénéficier de la Garantie si le défaut est reconnu par Pinarello conformément au présent document. Pour faire une réclamation concernant un défaut, le Client, dans le délai de déchéance de 8 (huit) jours à compter du moment où le défaut est apparu ou à partir duquel il en a eu connaissance, devra se rendre chez le même revendeur agréé Pinarello où il a effectué l'achat, en livrant le Produit jugé défectueux, en bon état de propreté, avec :

- une copie de la facture d'achat du Produit indiquant la date d'achat ;
- une description détaillée du défaut (Pinarello conseille d'utiliser du ruban adhésif pour permettre d'identifier la position exacte du défaut) ;
- une photo au format .jpeg du Produit et du Vélo complet ;
- des photos au format .jpeg montrant clairement le problème signalé ;
- une photo du boîtier de pédalier avec le numéro de série bien visible ;
- une description du montage effectué sur le Produit faisant l'objet de la réclamation ;
- une copie de l'e-mail d'enregistrement du numéro de série du Produit sur le site www.pinarello.com ;
- l'indication que le Produit soit renvoyé ou non si la Garantie n'est pas reconnue comme effective.

Aux fins de la vérification de la bonne exécution de la procédure de réclamation telle que décrite dans le présent paragraphe, la date de livraison du Produit au revendeur agréé fera foi. Veuillez noter que le Produit jugé défectueux devra en tout état de cause être livré au revendeur agréé auprès duquel le Produit a été acheté à l'origine, même si ce dernier est établi dans un pays autre que le pays de résidence du Client ou le pays dans lequel le Produit est utilisé. C'est pourquoi Pinarello recommande, pour une plus grande sécurité juridique au moment du montage et du contrôle du Produit avant la livraison, et pour un meilleur service client, d'acheter le Produit auprès d'un revendeur agréé Pinarello proche du domicile du Client. L'existence ou non du défaut sera vérifiée par Pinarello et, par conséquent, la validité de la Garantie conformément au présent document est toujours subordonnée à l'inspection et à l'autorisation préalables de Pinarello. Si Pinarello reconnaît l'existence d'un défaut à la suite d'une réclamation effectuée correctement conformément au présent document, le Produit sera remplacé ou réparé à la discrétion de Pinarello, conformément au paragraphe 2.2 ci-dessus.

2.4 Décharge de responsabilité

Pinarello n'est pas responsable des dommages, sa responsabilité se limitant aux recours expressément énoncés dans la présente Garantie, sauf disposition contraire de toute loi applicable. Sont notamment exclus les dommages indirects, consécutifs ou accessoires. Le Client du Produit déclare être conscient que le Produit soumis à la procédure de garantie (légale et/ou conventionnelle) pourrait présenter des défauts ou des vices qui en affectent l'utilisation et/ou la sécurité et, dans la mesure où il a donc demandé à bénéficier de la présente Garantie, il déclare :

- s'engager à ne pas utiliser le Produit pour lequel il a signalé l'existence de défauts ou de vices ;
- assumer toute responsabilité, civile et pénale, pour tous dommages aux personnes et/ou aux biens qui pourraient résulter de l'utilisation du Produit ;
- décharger et déguer Pinarello de toute responsabilité, civile et pénale, pour tous dommages aux personnes et/ou aux biens qui pourraient résulter de l'utilisation du Produit et, en conséquence, renoncer d'ores et déjà à formuler toute réclamation, même indemnitaire, auprès de Pinarello. Pinarello s'engage à informer rapidement le Client des délais d'attente pour la réalisation de la procédure de remplacement et/ou de réparation du Produit. Il est entendu que Pinarello n'assume aucune obligation de remplacement et/ou de réparation dans un délai prédéterminé, et que les délais d'attente communiqués constituent une estimation non contraignante et peuvent faire l'objet de modifications ultérieures.

3. PROGRAMME CRASH REPLACEMENT

3.1 Inscription au programme

L'enregistrement correct du Produit sur le site Internet www.pinarello.com dans les 30 (trente) jours suivant l'achat du Produit entraîne également l'inscription du Client au programme « Crash Replacement ». Seuls les Produits figurant dans le catalogue Pinarello en vigueur au moment de l'enregistrement ou dans les catalogues en vigueur dans les 24 mois précédant l'enregistrement doivent faire l'objet d'un enregistrement.

L'inscription au programme « Crash Replacement » donne au Client le droit de bénéficier, pour une seule fois, des avantages suivants en cas de dommages irréparables au Produit qui ne permettent pas le remplacement gratuit de ce dernier pour cause de non validité de la Garantie.

Le programme « Crash Replacement » ne peut donc pas être activé sur le Produit acheté par le Client bénéficiant du programme « Crash Replacement », ni sur les Produits sortis du catalogue de Pinarello depuis plus de 24 mois avant la date d'enregistrement. L'inscription au programme « Crash Replacement » donne au Client le droit, en cas de dommage du Produit, d'acheter auprès du même revendeur agréé auprès duquel l'achat a été effectué, un Produit de remplacement du Produit endommagé, de la même catégorie ou d'une catégorie inférieure, à un prix réduit.

Le montant de la remise sera communiqué au cas par cas par le revendeur agréé, une partie étant offerte par Pinarello, tandis que la partie restante est offerte par le revendeur agréé à sa discrétion. Pour connaître le montant de la remise, il conviendra de s'adresser à un revendeur agréé. Le Client aura droit à l'application de la remise susmentionnée à condition que :

- le Produit, tel que spécifié ci-dessus, soit enregistré sur le site Internet www.pinarello.com dans les 30 (trente) jours à compter de sa date d'achat ;
- l'événement à l'origine du dommage se soit produit pendant la durée de validité de la Garantie (dans un délai de cinq ans à compter de la date d'enregistrement) ;
- le Produit endommagé soit retourné à Pinarello ;
- le Produit acheté soit utilisé pour remplacer le Produit endommagé ;

- le Produit acheté en remplacement soit d'un montant égal ou inférieur à celui du Produit endommagé ;
- le Produit soit un cadre PINARELLO. Une preuve d'achat sera demandée pour bénéficier de la remise réservée aux Clients inscrits au programme « Crash Replacement ».

3.2 Procédure d'application de la remise pour les Clients inscrits au programme Crash Replacement

Pour pouvoir bénéficier de la remise réservée aux Clients inscrits au programme « Crash Replacement », le Client devra notifier par écrit, au revendeur agréé auprès duquel l'achat d'origine aura été effectué, les dommages du Produit en indiquant son intention d'acheter un Produit de remplacement et de bénéficier de la remise prévue dans le cadre du programme « Crash Replacement ».

Dans la notification susmentionnée, le Client devra fournir :

- le numéro de série du Produit ;
 - la facture d'achat sur laquelle la date d'achat sera indiquée de manière claire et facilement lisible ;
 - une copie de l'e-mail d'enregistrement du numéro de série du Produit sur le site www.pinarello.com ;
 - une photo au format .jpg du Produit, du Vélo complet et de la pièce endommagée ;
 - une photo du boîtier de pédalier avec le numéro de série bien visible ;
 - une brève description écrite du fait à l'origine du dommage ;
 - toute déclaration de sinistre auprès des autorités.
- L'application de la remise par le revendeur agréé sera soumise à l'autorisation préalable de Pinarello afin de vérifier l'existence des conditions d'applicabilité des avantages prévus par le programme « Crash Replacement ». Suite au remplacement du Produit conformément au présent paragraphe, le Produit endommagé remplacé deviendra la propriété de Pinarello.

4. LOI APPLICABLE ET TRIBUNAL COMPÉTENT EXCLUSIF

La présente Garantie est régie par la loi italienne. Tout litige découlant de ou lié à la validité, l'interprétation ou l'exécution de la présente Garantie sera soumis à la compétence exclusive du Tribunal de Trévise, sans préjudice de la compétence obligatoire établie par le Code de la consommation, le cas échéant, ou par d'autres dispositions impératives éventuellement applicables.

5. DROIT DE MODIFICATION

Pinarello se réserve le droit d'annuler ou de modifier les conditions de la présente Garantie à tout moment par publication sur le site. Les modifications seront automatiquement applicables à partir de la date de leur publication sur le site, sans préjudice des droits déjà acquis au profit du Client à la date de publication des modifications sur le site.

GARANTIE GÉNÉRALE

MANUEL D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN



INTRODUCTION

Cher Client Pinarello, Dans ce manuel, Pinarello vous donne une serie de conseils pour l'utilisation du velo et une serie d'indications utiles pour en prendre soin et l'entretenir. Il est important de lire ce manuel même si vous vous considerez comme un cycliste experimenté, car l'évolution technique dans ce domaine fait des progrès considerables.

Pour votre securité et pour assurer la longevité du velo que vous avez acheté, nous vous recommandons de lire ce manuel, en particulier les points concernant les instructions de montage du velo et de préparation de votre premiere sortie ainsi que les indications generales sur l'usage conforme de votre velo.

Il convient également de noter que les explications et instructions donnees ici peuvent ne pas tenir compte de facteurs specifiques tels que l'experierience, la dextrité manuelle et les outils en possession de ceux qui interviennent sur le velo. Il ne s'agit pas d'un manuel de montage de velos, et il ne peut en aucun cas remplacer l'experierience et les connaissances d'un mecanicien experimenté. Pour ces raisons, pour tout besoin de soutien, Pinarello recommande toujours de se referer au reseau des revendeurs officiels Pinarello et à leur professionnalisme et experierience irremplaçables.

En conclusion, Pinarello tient à souligner que le velo est un vehicule qui, comme tous les vehicules qui roulent sur et hors route, comporte des risques importants pour la santé et l'integrité physique de son utilisateur. Il est important d'être conscient des risques et de les accepter, ainsi que de prendre toutes les mesures necessaires pour les reduire autant que possible.

Il est donc recommandé de toujours conduire avec la plus grande prudence, en respectant les autres usagers de la route. N'utilisez pas le velo apres avoir pris des medicaments, de l'alcool, des drogues ou en cas de fatigue, ne transportez jamais une deuxieme personne et gardez toujours les deux mains sur le guidon. Respectez toujours le code de la route du pays dans lequel vous vous trouvez et, lorsque vous roulez hors route, respectez toujours la nature en suivant les routes et les itineraires balisés. Adoptez des vetements appropries pour le cyclisme, notamment un casque, des lunettes de protection appropriees et des vetements qui rendent l'utilisateur bien visible.

GARANTIE

Le velo Pinarello est couvert par la garantie legale de 2 ans à compter de son achat, avec une extension possible de 3 ans supplementaires suite à l'enregistrement du velo, dans les 30 jours suivant son achat, sur le site Internet, à l'adresse suivante : https://pinarello.com/europe/ en/frame-registration

Les indications et conditions de la garantie sont donnees dans le dépliant illustratif fourni avec ce manuel, et peuvent également être consultees sur le site Internet à l'adresse suivante : https://pinarello.com/europe/en/conventional-warranty

RECOMMANDATIONS ET MISES EN GARDE GENERALES



Les informations et instructions contenues dans ce manuel ne sont pas destinees à servir de guide pour la reparation ou l'assemblage d'un velo à partir de pieces detachees.



Respectez le code de la route. Ne roulez pas sans les mains, n'avez pas de comportements qui soient source de danger pour vous et pour les autres usagers de la route, ne vous faites pas remorquer par d'autres vehicules et ne retirez pas les pieds des pedales, à moins que les conditions de la route ou la situation l'exigent.



N'effectuez pas de travaux d'entretien, de reparation, de reglage ou de montage si vous n'etes pas experimenté et conscient de ce que vous faites. Des operations incorrectes peuvent presenter de serierux risques pour votre integrité physique et securité. En cas de doute, contactez un revendeur Pinarello agré pour obtenir de l'aide.



Dans tous les cas, lisez le manuel d'utilisation specifique fourni par les fabricants des composants.

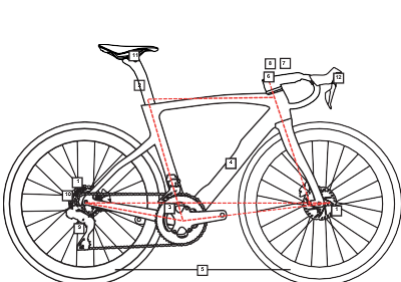


Ne suspendez pas de bagages ou d'objets lourds et/ou de grande taille au guidon, car ils risquent de tomber.



Ne portez pas de jupes ou d'autres vetements longs et amples lorsque vous utilisez le velo, et ne suspendez pas de cordes, de rubans ou d'autres objets similaires au velo. Ils risquent d'être happés par les roues ou la chaine cinematique.

DESCRIPTION DU VELO



1. Freins	5. Roues	9. D er aille ur arri er e
2. Tige de selle	6. Jeu de direction	10. Cassette
3. P ed alier	7. Guidon	11. Selle
4. Cadre / Leviers	8. Potence	12. Command es /

PREMIERE SORTIE AVEC VOTRE PINARELLO

- Avant toute premiere sortie avec votre velo Pinarello, il convient de passer un peu de temps avec votre revendeur Pinarello de confiance afin de regler avec precision la configuration du velo pour qu'il reponde à les caracteristiques de l'utilisateur et que les parametres de fonctionnement optimaux de tous les composants soient respectes. Il est important de se familiariser avec le velo en s'exercant dans un endroit sur et à l'abri de tous risques possibles pour vous-meme et pour les autres.
- Le velo Pinarello est conçu pour atteindre un poids maximum d'environ 120 kg, y compris le cycliste, les bagages, les accessoires et le velo. Verifiez à ne pas depasser cette limite. Lors de l'achat d'un velo, il est toujours utile de verifier la limite de poids du cycliste et des composants de tiers, car les poids maximaux indiques pourraient differer des limites indiquees ci-dessus. Pour des informations detaillees, reportez-vous toujours au manuel correspondant.
- Verifiez, avec l'aide de votre revendeur Pinarello de confiance, que le velo est équipé de tous les dispositifs requis par les regles regissant la circulation routiere sur le territoire ou vous comptez l'utiliser.
- Verifiez et familiarisez-vous avec le systeme de freinage. L'action de freinage des freins dont le velo est équipé peut être bien superieure à celle des freins que vous avez utilisés jusqu'à present. Verifiez également que les leviers actionnent les freins avec la combinaison que vous avez l'habitude d'utiliser.
- Familiarisez-vous avec la boite de vitesses et son fonctionnement, si celle-ci n'est pas similaire aux boites de vitesses que vous avez utilisees jusqu'à present.
- Si vous avez équipé votre velo de pedales à deblocage rapide ou automatique, demandez de l'aide à votre revendeur Pinarello pour leur configuration et pour vous familiariser avec leur utilisation.



Une connaissance et une pratique insuffisantes ou des pedales mal reglees peuvent empecher de relacher correctement la pedale lorsque cela est necessaire, ce qui entraine des risques de chute et de securité en general.



L'action de freinage et l'adherence des pneus sont considerablement reduites si la surface de la route est mouillee ou sale. Conduisez prudemment et reduisez votre vitesse par rapport aux conditions normales d'une route seche.

AVANT CHAQUE SORTIE AVEC VOTRE PINARELLO

Avant chaque sortie avec votre velo Pinarello, nous vous recommandons d'effectuer une serie de controles pour vous assurer du bon fonctionnement du velo et de votre securité. Meme pendant le transport ou une longue periode d'inactivité, il est possible que certains changements se produisent dans le comportement et dans les reglages du velo.

- Verifiez la fixation des axes traversants des roues avant et arriere et verifiez que les roues sont bien fixees à la fourche et au cadre.
- Verifiez la fixation des axes traversants des roues avant et arriere ou des blocages rapides ; verifiez que sont bien fixees et serrés au double recommandé.



La fermeture incorrecte des blocages rapides, des axes traversants ou des fixations peut entrainer le detachement de certaines parties du velo et presenter un risque de chute.



- Assurez-vous que les pneus sont en bon etat et que la pression de gonflage est correcte. Les indications de pression recommandees des pneus (qui peut varier en fonction de l'itineraire et des conditions meteorologiques) se trouvent generalement sur l'epaulement du pneu. Faites tourner les roues pour vous assurer qu'elles sont bien centrees et qu'il n'y a pas de composants endommagés ou cassés (axes, rayons, etc.).
- Verifiez le fonctionnement des freins. Tirez completement sur les leviers lorsque le velo est arreté, en verifiant que le point de pression est atteint sans que le levier touche le guidon. Si les freins sont hydrauliques, verifiez l'absence de fuites.
- Verifiez que le velo est équipé des dispositifs requis par le code de la route en vigueur dans le pays ou vous vous trouvez. Il est extremement dangereux de circuler sans lumiere ou sans surfaces reflechissantes en cas de mauvaise visibilité ou d'obscurité.
- Inspectez soigneusement les composants du velo pour detecter rapidement d'éventuels signes d'usure ou de fatigue tels que des fissures, des rayures, des bosses ou des zones decolorees. L'utilisation du velo, en particulier sur les routes accidentees, le soumet à des contraintes et des vibrations qui peuvent, à long terme, entrainer une fatigue des materiaux.



Si vous constatez des signes de fatigue ou d'endommagement sur n'importe quel composant du velo, contactez votre revendeur Pinarello de confiance pour remplacer le composant. N'utilisez pas le velo en cas de composants endommagés ou presentant des signes de fatigue, car ils pourraient se casser à l'improviste, ce qui presente des risques tres éleves pour la securité.

INFORMATIONS GENERALES SUR VOTRE VELO

Votre Pinarello est un velo de haute performance. C'est pourquoi, pour le montage et la configuration du velo, il est necessaire de disposer de connaissances specifiques sur le velo et la technologie utilisee, ainsi que d'instruments specialisés et d'une experierience que l'on ne peut trouver que chez les revendeurs Pinarello agrés.



Ce manuel ne doit pas être consideré comme un guide complet d'utilisation, de reparation, d'entretien ou d'assistance. Votre revendeur Pinarello est la seule veritable reference en materie de soutien dans les cas qui viennent d'être mentionnés.



Votre revendeur Pinarello vous assure le professionnalisme et la competence necessaires grace aussi aux cours techniques et à la documentation actualisee garantis par les fabricants des composants, precisement pour repondre à vos besoins.



Le cadre Pinarello ne necessite aucune sorte de traitement. Ne percez pas, ne modifiez pas et ne retirez pas de pieces de votre cadre. Le non-respect de cette regle peut entrainer une rupture soudaine avec d'enormes consequences sur votre santé, ainsi que l'annulation de la garantie du velo.

PRESSION DE GONFLAGE DES PNEUS

Assurez-vous que les pneus sont en bon etat et que la pression de gonflage est correcte. Nous vous recommandons d'adapter la pression à votre capacité et à vos sensations de conduite. Il n'existe pas de protocole correct et toujours identique pour identifier la pression de pneu adequate pour chaque utilisateur individuel, car l'utilisateur lui-meme, mais aussi le terrain sur lequel il va rouler, sont des facteurs importants à prendre en compte pour cette analyse. Il est conseillé, surtout pour les premieres experieriences, de demander conseil à votre revendeur Pinarello de confiance pour une configuration correcte de la pression des pneus.

TIGE DE SELLE

NE PAS couper ou alterer la tige de selle de quelque maniere que ce soit. Veillez à ce qu'elle ne depasse pas la ligne d'insertion minimale indiquee par les lignes en pointilles. Si vous utilisez une tige de selle en carbone, appliquez de la pate de montage sur celle-ci et à l'interieur du tube de selle. Pour cette procedure, n'utilisez la pate de montage que pour les pieces en carbone.

COUPLES DE SERRAGE

Les couples de serrage maximums autorisés sont gravés sur les composants eux-memes, vous devez suivre ces indications lors du controle du serrage. Si les composants ne presentent pas les indications ou si celles-ci ont êté rendues illisibles par l'usure contactez votre revendeur Pinarello de confiance.

MAINTENANCE ET ENTRETIEN GENERAL

Votre Pinarello est un produit de haute qualité. Il est necessaire d'apporter un soin approprié et constant et de faire effectuer regulierement les operations d'entretien par un specialiste, afin de le maintenir longtemps en parfait etat de fonctionnement.

NETTOYAGE ET ENTRETIEN GENERAL

La sueur, la saleté, le sel sur les routes d'hiver, le sel de mer, les sels mineraux et la maltodextrine endommagent votre velo. C'est pourquoi il est important de le nettoyer regulierement et de proteger les composants du velo contre la corrosion.

Ne nettoyez pas votre velo avec un nettoyeur haute pression, le puissant jet d'eau à haute pression peut penetrer dans les joints et les roulements, diluant les lubrifiants et augmentant le frottement des pieces mobiles, ce qui entraine leur usure et leur corrosion. Il est preferable de nettoyer votre velo avec un jet d'eau leger et à l'aide d'une éponge ou d'un pinceau, ce qui vous permet également de l'examiner de pres pour deceler rapidement les signes d'usure ou d'endommagement. Nous vous recommandons de contacter votre revendeur Pinarello pour l'achat de produits specifiques pour le nettoyage, l'entretien et la lubrification de votre velo. Apres le nettoyage, rincez l'ensemble du velo avec un filet d'eau et laissez-le secher. Apres le nettoyage, il est conseillé de verifier la chaine et, si necessaire, de la lubrifier avec les produits appropries recommandés par votre revendeur agré.



Pendant le nettoyage, faites attention aux éventuelles fissures, rayures, decolorations ou deformations du materiau des differents elements. En cas de doute, faites inspecter le velo par votre revendeur Pinarello de confiance, qui pourra vous aider et, si necessaire, remplacer les composants endommagés.



N'utilisez que des produits specifiques pour l'entretien des velos. Des degraissants agressifs ou non neutres ou des detergents chimiques pourraient endommager les surfaces et alterer leur esthetique ou, pire encore, modifier les caracteristiques de composants importants tels que les mouvements et les roulements.



Assurez-vous d'avoir bien rincé votre velo afin d'eliminer tout produit chimique qui pourrait causer des dommages esthetiques ou structuraux.



N'appliquez pas de produits de nettoyage et d'entretien ni de lubrifiant pour chaine sur les plaquettes ou le disque de frein. Le frein pourrait perdre de son efficacité, ce qui pourrait constituer un risque serierux pour la sureté et l'integrité physique.

INSPECTION ET ENTRETIEN

Nous vous recommandons de faire inspecter periodiquement votre velo par votre revendeur Pinarello de confiance. En plus du controle du montage à effectuer apres les premiers kilometres parcourus, visant à regler le velo au fur et à mesure que les composants se tassent, nous recommandons de soumettre votre velo à un controle periodique (environ une fois par an). Cette inspection permet d'identifier les éventuels composants usés et de remettre le velo en parfait etat de fonctionnement.



En general, il est conseillé de n'utiliser que des pieces de rechange d'origine ou des composants alternatifs suggerés par votre revendeur Pinarello. L'utilisation de composants, en particulier ceux qui sont soumis à usure, provenant d'autres fournisseurs et/ou d'autres tailles peut compromettre la securité du velo.



L'utilisation de pieces de rechange non originales ou de pieces non recommandees par Pinarello et l'intervention sur le velo par du personnel non autorisé pour des operations de reparation, d'entretien et d'assistance invalide le marquage CE et la couverture de garantie du velo.

TRANSPORT DU VELO

Le Pinarello peut être transporté comme n'importe quel autre velo sur les porte-velos de voiture appropries ou meme à l'interieur de la voiture elle-meme. Quel que soit le mode de transport utilisé, verifiez que le velo est correctement fixé et securitisé. Évitez d'exercer une pression ou un poids sur les pieces en carbone. Controlez également periodiquement pendant le transport que le velo est correctement fixé et securitisé. Le transport du velo dans les transports en commun est generalement autorisé, mais il est conseillé de verifier les regles regissant le transport pour s'assurer qu'il n'y a pas de plages horaires interdites ou qu'il n'est pas necessaire d'acheter, par exemple, un billet supplementaire. Un emballage specifique est exigé pour le transport aerien. Si c'est le cas, vous devez imperativement contacter la compagnie aerienne ou le transporteur à l'avance.

REMARQUES : Dans le cas des velos electriques, il est recommandé de verifier les dispositions legales applicables au transport de velos dans les transports publics tels que les ferris, les avions, etc., dans votre ville.



Avant tout transport du velo à l'exterieur d'une voiture, assurez-vous que toutes les pieces mobiles et les composants separables ont êté enlevés.



Verifiez les regles de circulation du pays dans lequel vous voyagez si elles exigent une signalisation speciale ou d'autres mesures pour le transport des velos sur les porte-velos situes à l'exterieur de la voiture.



Faites attention au poids du velo, tant lors de la manipulation et du chargement/dechargement que lorsque vous placez plusieurs velos sur le toit de la voiture ou sur des porte-velos exterieurs. Verifiez les limites de poids indiquees par les fabricants du porte-velos et de la voiture.



Lorsque vous transportez le velo à l'interieur de la voiture, veillez à ne pas laisser le velo au soleil pendant de longues periodes. Les temperatures atteintes à l'interieur de la voiture lorsqu'il est exposé au soleil pourraient alterer l'esthetique de votre velo, modifier les caracteristiques physiques et mecaniques.

APRES UNE CHUTE

En cas de chute, il est conseillé d'effectuer les controles suivants avant de reprendre la route :

- Verifiez que les roues sont toujours solidement fixees et que les jantes sont toujours centrees dans le cadre et la fourche.
- Verifiez que le guidon et la potence ne sont pas cassés ou deformés en retirant le ruban adhesif pour guidon et des commandes. Verifiez que le guidon est toujours correctement connecté à la fourche en essayant de tourner le guidon et en verifiant que la roue tourne regulierement. Freinez et forcez legerement le guidon pour verifier que le systeme est toujours solide et que le systeme de freinage est toujours fixé au velo.
- Assurez-vous que la chaine est correctement positionnee sur la couronne et le bloc de pignons. Verifiez le fonctionnement du derailleur arriere tout en gardant la roue arriere relevee, en particulier, verifiez que le derailleur ne s'approche pas trop des rayons lorsque vous amenez la chaine sur les grands pignons. Si le derailleur arriere s'approche trop pres des rayons, il risque de se retrouver entre les rayons et de provoquer une chute, avec le danger qui en decoule pour la securité de l'utilisateur et l'integrité du velo.

4. Verifiez le positionnement de la selle.

5. Verifiez qu'il n'y a pas de parties deformees, de fissures ou de decolorations visibles. Passez doucement la main sur toutes les surfaces du cadre afin de verifier qu'il n'y a pas de fissures.

Une fois ces controles effectues, vous pouvez revenir en arriere, en pretant la plus grande attention à tout comportement ou bruit anormal et sans forcer sur les pedales ou les freins. En cas de comportement anormal, n'utilisez pas le velo. Apportez le velo à votre revendeur Pinarello de confiance le plus tot possible pour une inspection complete et precise.

INFORMATIONS GENERALES SUR L'UTILISATION DU VELO

Les velos Pinarello sont etudiés, conçus et construits en fonction d'une destination d'utilisation specifique. Toute utilisation autre que celle prevue peut provoquer un stress soudain et des ruptures du velo, qui ne sont pas couverts par la garantie.



Les sieges pour enfants ne peuvent pas être fixés et les remorques ne peuvent pas être fixees ou tractees.



L'utilisation de prolongateurs pour guidons en carbone est interdite, sauf indication expresse.



Faites toujours preuve d'une extreme prudence lorsque vous utilisez le velo Pinarello. Les vitesses élevees sur les terrains accidentés et les sauts peuvent entrainer la rupture de votre velo, mettant ainsi en danger votre securité et votre integrité physique.



Sachez que les autres usagers de la route peuvent ne pas entendre le velo arriver. Roulez avec beaucoup de prudence et de precaution sur les pistes cyclables ou mixtes pour eviter les accidents.



Portez toujours des vetements qui vous rendent clairement visibles aux autres usagers de la route. Portez toujours des vetements adaptés à votre velo, un casque et des gants afin qu'il n'y devienne pas une source de danger pour vous et pour les autres.